

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: CORPOL MADERA VERDE

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2023-0064

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0028469-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

CORPOL MADERA VERDE

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	QUIMICA DE MUNGUIA S.A.
	Adresse	DERIO BIDEA 51 48100 MUNGUIA Espagne
Numéro de l'autorisation	FR-2023-0064	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0028469-0000	
Date de l'autorisation	18/11/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	28/07/2025	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	QUÍMICA DE MUNGUÍA S.A.
Adresse du fabricant	Derio Bidea, 51 48100 Munguía (Vizcaya) Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Derio Bidea, 51 48100 Munguía (Vizcaya) Espagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz, 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Syngenta Crop Protection AG, CH-4002 Basilea, Suiza CH-1870 Monthey Suisse
	Jiangsu Yangnong Chemical Group Co., Ltd / Wenfeng Road, Yangzhou 225009 Jiangsu Chine
	Jiangsu SevenContinent Green Chemical Co., Ltd / North Area of Dongsha Chem-Zone, Zhanjiagang 215600 Jiangsu Chine
Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz, 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Shanghai Hui Long Chemicals Co., Ltd / Dengta Jiazhu Rd. Jiading 201815 Shanghai Chine
Substance active	1346 - Poly(oxy-1,2-éthanediyl), α -[2-(didécylméthylammonio)éthyl]-.omega.-hydroxy-, propanoate (sel) (Bardap 26)
Nom du fabricant	Lonza Cologne GmbH
Adresse du fabricant	Nattermannallee 1 50529 Cologne Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Clariant Produkte , Industrieparkstr. 1 84504 Burgkirchen Allemagne
	WallChemie, Am Selder 25 47906 Kempen Allemagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	5

Garder sous clef.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif des sciages frais

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Champignons responsables du bleuissement du bois Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Moisissures Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement préventif des sciages frais en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application superficielle par trempage, par convoyeur à chaîne et pulvérisation automatisée Description détaillée: Application superficielle par trempage, par convoyeur à chaîne et pulvérisation automatisée après dilution du produit.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 2 g/m ² Dilution (%): 1.5 % (v/v) Nombre et fréquence des applications: Dose d'application : 2 g de produit dilué à 1,5% (v/v) /m ² de bois Fréquence d'application : Une application

Catégorie(s) d'utilisateurs

Dimensions et matériaux d'emballage

Professionnel

Fût en PEHD de contenance 25 L, 50 L, 100 L, 200 L

Cuve en PEHD de contenance 500 L et 1000 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Le produit CORPOL MADERA VERDE est uniquement destiné au traitement du bois ou des produits à base de bois utilisés à l'intérieur d'une construction ou sous abri protégé des intempéries ou d'une humidité persistante.
- Le produit CORPOL MADERA VERDE assure une protection préventive temporaire du bois fraîchement abattu contre la colonisation par les champignons responsables du bleuissement et les moisissures pendant le séchage du bois dans la scierie.
- Après le traitement le bois doit être stocké jusqu'à son séchage complet dans des piles ouvertes avec des bandes de bois, dans un endroit bien ventilé, couvert et pavé.
- Pour le traitement par trempage, le bois doit être trempé pendant au moins 20 secondes.
- Ventiler correctement la zone où le produit est traité.
- Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
- Ne pas utiliser en présence de la population générale et des animaux de compagnie.
- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels.
- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Le responsable de la mise sur le marché du bois traité doit s'assurer que le bois ne soit pas destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.
- Garder les enfants et les animaux de compagnie à distance des surfaces traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.
- Eviter le contact prolongé des animaux de compagnie avec les surfaces traitées.
- Eviter le contact avec les yeux et le visage en utilisant des lunettes (EN 166) et une protection faciale contre les gouttes et les éclaboussures de liquide.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Pour le trempage automatique et la pulvérisation, une combinaison de protection (au minimum de catégorie III type 4) doit être portée (le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Pour le trempage manuel, une combinaison de protection (au minimum de catégorie III type 6) doit être portée (le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS D'INHALATION:

- Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale
- En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche.

- Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler.
- NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):

- Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

- Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 2 ans
- Protéger de la lumière et du gel.

6. Autres informations

-

